



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
29 JANVIER 2024 à 16h15

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024
- 2. ADMINISTRATION**

Aucun point
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**

Aucun point
- 4. RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 RETIRÉ
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1 Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Pente 40-80 phase 2 – Programme PRIMEAU 2023 volet 2
 - 6.2 Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Réfection de la rue du Skieur – Programme PRIMEAU 2023 volet 2
 - 6.3 Engagement à élaborer un plan de gestion des actifs (PGA) en eau
- 7. URBANISME**

Aucun point
- 8. LOISIRS**

Aucun point
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**
 - 10.1 Futur règlement 1348 décrétant un emprunt de 235 000 \$ pour les travaux de stabilisation des talus de la rue Valiquette et la construction d'un nouveau réseau de drainage
- 11. RÈGLEMENTS**

Aucun point
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Aucun point
- 13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques